RVI
(Rungis Volaille Informatique)

Le projet RVI doit contribuer au basculement de ses partenaires dans le monde du commerce moderne qui repose désormais sur une offre conjuguée de produits et de services à forte valeur ajoutée, sécurisée par des procédures formalisées utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il doit participer au renforcement d'un tissu de PME et répondre aux attentes sécuritaires légitimes des consommateurs.

Référent MinEIE : **Bernard Plainfosse et Caroline Desselas** (MAP)

Porteur du projet : FENSCOPA

La FENSCOPA est une association qui regroupe sur le plan national, des Grossistes en volaille et gibier. Unique Fédération Nationale des Professionnels du Commerce de Gros en Volaille et Gibier reconnue par l'Etat, elle fédère une quarantaine d'entreprises.

Partenaires du Projet

- Coopérative Rungis Volaille Plus
  Un des principaux objets de cette coopérative est la création, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de l'outil de sécurité sanitaire au sein de la filière : elle est donc au centre du projet d'informatisation.

- Syndicat des Commissionnaires - Négociants à la vente en Gros de la Volaille et du Gibier
  Le Syndicat a pour objectif la défense des intérêts moraux et professionnels de ses membres. Il fédère toutes les entreprises de commerce de gros du Pavillon de la Volaille et du Gibier du MIN de Rungis, qui commercialisent 10% des volailles consommées en France. Le Pavillon est un maillon indispensable à la distribution de proximité (commerces de détail et restaurateurs).

- SOMAVOG (Société de Manutention de Volaille et Gibier)
  La SOMAVOG a été créée en 1958 par l'ensemble des Grossistes en volaille et gibier des Halles de Paris, afin d'assurer les services collectifs nécessaires à la vente. Conformément à leur volonté, la SOMAVOG participe au financement des investissements d'intérêt collectif. La SOMAVOG est aujourd'hui la première plateforme de volaille en France.

- 14 PME du Pavillon de la Volaille et du Gibier

1. Alvidis
2. BGL Avigros
3. Coquet Boussion
4. Cottin
5. Courtin Hervouet
6. Eurovolaille
7. Félix Fort
8. Froger
9. Jouhaud
10. Paris
11. Reilhe Martin
12. Cofival
13. Tri-Vol
14. Yzet

Contexte et objectifs du projet RVI

L'application des normes sanitaires européennes se traduit par une évolution avec les organisations en place en imposant une traçabilité des produits alimentaires tout au long de la chaîne du froid.

Cette nouvelle règlementation entraîne une refonte complète des organisations, métiers et compétences pour pouvoir y intégrer une nouvelle logistique compatible avec ces nouvelles contraintes tant au niveau des plateformes qu'au niveau des entreprises. Cette refonte doit permettre la recherche de nouvelles sources de création de valeur :

- Rationalisation et simplification des opérations logistiques,
- Automatisation du traitement et suppression des ruptures de l'information,
- Nouveaux services pour la clientèle et les partenaires de la filière,
- Marketing de la sécurité du consommateur,
- Assurance des circuits et réduction des coûts en cas de rappel des marchandises.

Le principal enjeu

Mettre en oeuvre un outil de filière inter opérable et reproductible dont la souplesse permettra pour tous les acteurs, la mise en place progressive de moyens d'échanges de données informatisées standard pour la connexion vers la clientèle des traçabilités amont existantes.

Les objectifs

- Mettre à disposition une solution packagée, pérenne et évolutive auprès des acteurs de filière,
- Améliorer la maîtrise des informations, avec une consolidation de certains paramètres commerciaux (performance, taux de service, connaissance du marché et des tendances),
- Se conformer aux exigences règlementaires (notamment en matière de traçabilité),
- Offrir une meilleure réactivité en cas d'alerte sanitaire,
- Mettre en œuvre une plateforme communicante reprenant les informations sans rupture,
- Accompagner les acteurs dans la nécessaire évolution de leur métier.

Les résultats attendus

- Standardisation et mutualisation des outils,
- Transparence du marché,
- Communication rationnelle et efficace,
- Amélioration des performances des entreprises.

Retour sur Investissement

Outre son caractère impératif pour répondre aux besoins de traçabilité, cette solution s'avèrera rentable à moyen terme par les gains obtenus sur le plan de la productivité, la réduction des besoins de trésorerie, l'optimisation des stocks et des flux et la fourniture de services à valeur ajoutée :

- Réduction de plus de 50% de l'encours client, soit 2 à 3 semaines de CA,
- Réduction des coûts administratifs sous le Pavillon,
- Visibilité sur les services rendus devenant ainsi facturables,
- Réduction des stocks par un meilleure visibilité des besoins au jour le jour,
- Réduction des flux de resserre (réappro-désappro) par une mise à disposition des marchandises plus proche des besoins réels.

Réalisation du projet RVI

Les fondations de RVI s'appuieront sur les standards de la filière et les normes internationales. Le projet RVI s'inscrit en effet pleinement dans la filière volaille dont l'amont – les industriels – a développé une traçabilité très performante. RVI s'appuiera donc sur cet acquis afin d'affiner le maillon aval de la traçabilité globale jusqu'au détaillant. L'innovation majeure portée par le projet RVI est le référencement de toutes les traçabilités existantes dans la filière.

Le saut technologique nécessaire en réponse aux enjeux est très important, entraînant des moyens d'accès inaccessibles à la majorité des PME. Aussi, un autre des fondements du projet RVI consiste en une mutualisation des moyens humains et techniques. Les données privées et les processus métier procurant un avantage concurrentiel demeureront spécifiques et confidentiels.

Ces principes ont déterminé de façon indissociable le choix de la solution et de l'intégrateur : des moyens techniques répondant aux besoins fondamentaux et une équipe de Maîtrise d'Œuvre ayant compris le métier.

- **Pilotage du Projet**

La Maîtrise d'ouvrage du projet s'est organisée selon le cheminement décisionnel suivant :

Structure concernée	
Coopérative Rungis Volaille Plus	Financement
Assemblée Générale des Grossistes	Entérinement des décisions
Commission RVI composée de grossistes	Validation des choix
Direction de Projet	Préparation des solutions avec la Maîtrise d'Oeuvre

- **Durée**

Le Projet RVI doit s'échelonner jusqu'à l'horizon 2010 :

- Les premiers échanges EDI engagés dès juin 2006,
- Les fonctions logistiques de réception installées depuis juin 2007,
- Installation des fonctions commerciales et financières (ERP) à partir de mi 2008,
- Installations des fonctions complémentaires relatives aux nouveaux locaux à horizon 2010.